

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 19 août 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

PÉRIODE DU PUBLIC

- Aucune personne n'étant présente dans la salle des délibérations, il est procédé aux items mentionnés à l'ordre du jour;

AFFAIRES DIVERSES

- **2340 – 2009 – Taxe d'accise sur l'essence** – Identification des travaux;

Considérant l'adoption de la résolution 2204-2009 en date du 3 février 2009 par laquelle la Municipalité confirmait et entérinait le dépôt de son plan d'intervention et son engagement à respecter toutes et chacune des conditions du programme;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité confirme son acceptation des documents suivants, savoir :

Annexe I : « Sommaire des investissements nets en immobilisations de trois années comprises entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2005 relativement à la construction et à la réfection d'infrastructures municipales d'eau potable d'eaux usées et de voirie locale » pour un total de \$167,494.00 ; et

Annexe II : « Calcul du total des investissements à réaliser de 2006 à 2009 inclusivement » indiquant un total de \$1 396 536.00; et

Annexe III : « Programmation de travaux » -

- « Travaux pour maintenir le niveau d'investissement municipal » indiquant un total de \$669 972.00; et

- « Travaux de priorité 1 – La mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées » indiquant un total de \$667 979.00; et
- « Travaux de priorité 2 – La connaissance de l'état des conduites d'eau potable et d'égout » indiquant un total de \$48 585.00 ;

Pour un total des travaux de priorité 1 à 4 l'annexe III au montant de \$726 564.00 avec ventilation et détail des travaux pour une somme de \$677 979.00 document portant la date du **13 août 2009**.

ADOPTÉ

- **Taxe d'accise sur l'essence – Avis de motion;**

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Germain Ducharme à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il proposera ou fera proposer un projet de règlement décrétant la réalisation de travaux d'aqueduc et/ou d'égouts et de voirie sur une partie de la rue Grove, partie de la rue Maple Grove et partie du chemin Craig et autorisant la réalisation d'un emprunt pour en assurer le financement temporaire et en autoriser le paiement au moyen d'une subvention en provenance du « Programme de la taxe d'accise sur l'essence ».

ADOPTÉ

- **Arrivée du Conseiller Michel Plourde à 19h35**

- **2341 – 2009 – Amendement au règlement de zonage 359** – Dossier Ardobec;

Considérant les recommandations du comité consultatif à l'effet de faire droit à la demande formulée par la compagnie « Ardobec » et du fait qu'il s'agit d'un dossier à caractère économique;

Considérant le projet d'amendement soumis à l'attention des membres du Conseil;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que soit adopté dans sa première version, tel que lu à haute voix, le projet de règlement **90-2009** intitulé « **Amendement au règlement de zonage 359 – Usages en lien au groupe carrières et sablières – Zone A-19** » et que l'assemblée publique requise par la Loi soit établie au Mardi, 8 septembre 2009 à compter de 19h00 et que l'avis public soit donné en conséquence.

ADOPTÉ

- **2342 – 2009 – Barrage Burbank** – Soumissions pour l'étude de sécurité et choix du soumissionnaire;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne,

appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le mandat pour la réalisation de « L'étude de sécurité du barrage de l'Étang Burbank » soit confiée au soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage (offre de service & prix) soit la firme Teknika-HBA.

Que les argents requises pour le paiement des honoraires découlant de cette soumission soient prises à même le solde disponible au « Fonds de roulement » soit la somme de \$28,226.00 qui sera remboursable au cours des 5 prochaines à compter de 2010.

ADOPTÉ

- **2343 – 2009 – Centre communautaire Mgr. Thibault** – Aménagement d'armoires pour les fermières;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la réalisation d'armoires pour le bénéfice des membres du « Cercle des Fermières » soit autorisé dans le corridor face à leur local en lieu et place d'une section jadis utilisée pour suspendre les manteaux des élèves qui fréquentait l'école à l'époque.

ADOPTÉ

- **2344 – 2009 – Convention collective** – Représentants municipaux sur 2 comités;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que les représentants de la Municipalité (employeur) pour siéger sur certains comités mentionnés à la convention collective se lisent comme suit :

Sécurité au travail : Le Directeur général et le Conseiller Germain Ducharme;

Relations de travail : Le directeur général et le Conseiller Jean-Guy Dionne.

ADOPTÉ

- **2345 – 2009 – Assemblée spéciale** ;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche qu'une assemblée spéciale des membres du Conseil soit tenue le Jeudi, 27 août 2009 à 19h00 pour adopter un projet de règlement décrétant la réalisation de travaux d'aqueduc et/ou d'égouts ainsi que de voirie sur une partie de la rue Grove, Maple Grove et partie du chemin Craig ainsi que d'en établir les modalités de financement et que la présente résolution tienne lieu d'avis de convocation.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**